



ACTION DE FORMATION NATIONALE | AFN

100
PERSONNEL
EN DÉTRESSE

ACTION DE FORMATION NATIONALE (AFN) 2009

SITUATION PROFESSIONNELLE TRAUMATISANTE : METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE SOUTIEN

CONTEXTE

LES PERSONNELS des établissements de santé sont de plus en plus souvent confrontés à des situations de violence, d'agressivité, de précarité, de charges importantes de travail. **CES SITUATIONS** difficiles peuvent entraîner des troubles psycho-émotionnels. Ils peuvent être induits par un déficit de formation permettant de les maîtriser. Lors d'un impact émotionnel important, les repères

d'une organisation sont fragilisés, l'analyse en urgence des décisions ou mesures à prendre peut être perturbée. Un dispositif formalisé de prise en charge est donc nécessaire. Il est primordial de garder une logique interne de fonctionnement conforme aux compétences et aux rôles habituels des membres de la structure. Le meilleur moyen d'y parvenir est de donner un temps préalable d'échanges et de cadrage.

OBJECTIFS

Faciliter la mise en place au sein d'établissements de soins, d'un dispositif de prévention et de soutien pour les personnels victimes de situation traumatisante.

PUBLIC

Responsables ayant en charge des personnels susceptibles d'être confrontés à des situations traumatisantes, entre autres : directeurs d'établissements, DRH, directeurs des soins, cadres de pôle mais aussi membres CHSCT, assistantes sociales, psychologues.

PROGRAMME

Organisme de formation : **EPISTEME**

Comment mettre en place un dispositif efficace ?

JOUR 1

INTÉGRER LES PRINCIPAUX CONCEPTS :

- Notions de traumatisme psychologique et de situation critique.
- Différents niveaux de prévention : de la prévention des risques en amont à la

limitation/réparation des préjudices en aval.

PRENDRE CONSCIENCE des enjeux juridiques, économiques et humains autour d'un support vidéo :

- Vécu, besoins et attentes des « victimes » de situations traumatisantes.

- Responsabilités et difficultés rencontrées par les managers.
- Impact du manque de coordination des acteurs dans l'accompagnement.

IDENTIFIER les acteurs-clés à impliquer et à coordonner dans la démarche.

JOUR 2

PARTAGER UN ÉTAT DES LIEUX de l'existant au sein des établissements. Construire/enrichir sa boîte à outils :

- Écrire une procédure d'accompagnement.
- Mettre au point un dispositif de remontée et de suivi des situations critiques.

- Élaborer un plan de prévention (sensibiliser, former, optimiser les protocoles...).
- Bâtir un plan de communication.

JOUR 3

- Élaborer un plan d'action.
- Mettre en place son tableau de bord pour évaluer la démarche et suivre les actions engagées.